

En Bref cette semaine

Artichaut dragon:

Mildiou : Pression accrue

Graisse des capitules : Nombreux capitules touchés

Choux :

Hernie : Butter et réaliser des rotations

Piérides : Protéger les cultures d'automne

Pucerons cendrés : Présence très limitée au nord.

Courgette :

Cladosporiose : Présente sur le feuillage

Oïdium : Estimer le risque pour la culture

Mildiou : Surveiller l'apparition des 1^{ers} symptômes

Courges :

Début de sénescence du feuillage

Poireau :

Thrips : Peu de dégâts, des vols assez faibles.

Teigne : Début de vol dans le nord

Rouille : Progression des symptômes

Carotte et céleri:

Mouche de la carotte : Peu active, en attente du 3^{eme} vol

Mouche du céleri : vols très faibles.

Septoriose : Présente, à surveiller

Sclérotinia : Commence à s'installer

Salades :

Thrips : Très fréquents, des nécroses sur les côtes et le limbe

Bactériose : sur maturité et excès d'azote

Sclerotinia : Intervenir avec des champignons antagonistes

Mildiou : La prévention reste nécessaire



Septoriose sur céleri (Photo CA BZH)





Informations climatiques :

Relevés météorologiques des principales stations sur les sites légumiers au mois d'Aout :

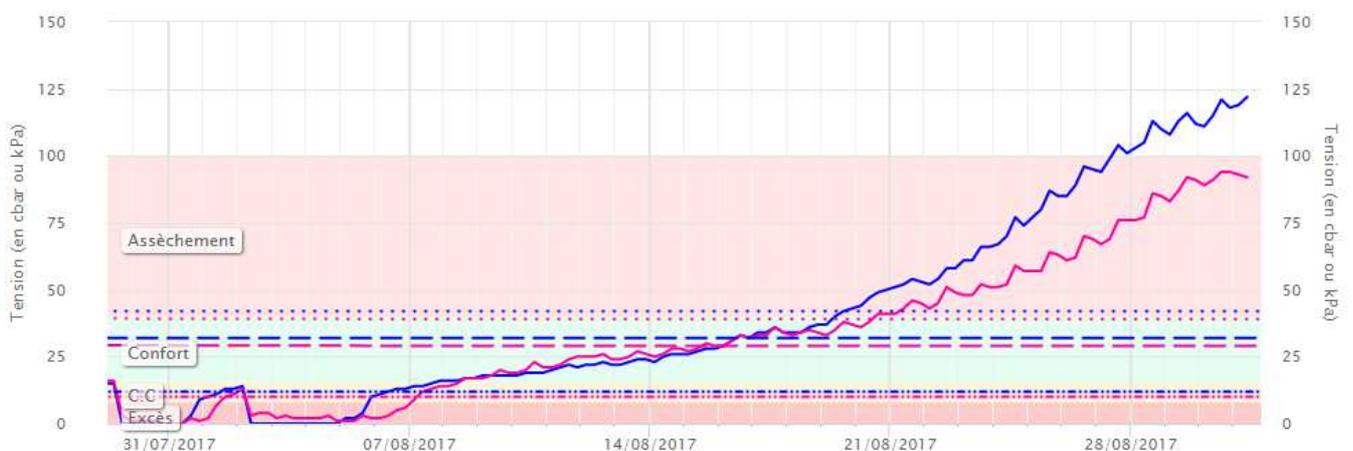
| Du 1er au 30/08-2017 | Pluies (mm) | t°moy (°C) | t°max abs (°C) |
|----------------------|-------------|------------|----------------|
| Paimpol | 42 | 16.5 | 24 |
| Pleumeur Gautier | 60.8 | 16.6 | 25.1 |
| Saint Pol | 61.4 | 16.5 | 29.7 |
| Ploumoguer | 63.8 | 16.7 | 26.6 |
| Plounevez Lochrist | 46 | 16.3 | 31 |
| Saint Jean du Doigt | 97.3 | 16.4 | 29.3 |
| Saint Coulomb | 47.5 | 17.7 | 30.6 |
| Vannes | 42.9 | 19.2 | 33.2 |

Les précipitations sont dans la moyenne du mois d'aout, mais sont surtout concentrées sur la première quinzaine d'aout. Par la suite, les précipitations sont de faible intensité et ne concourent pas à recharger en eau le sol.

Les brumes matinales persistent souvent assez tard et les rosées sont abondantes, maintenant ainsi une atmosphère humide propice au déclenchement des maladies

Les températures maximum ont atteint ou dépassé 30° certains jours, avec de fortes amplitudes thermiques quotidiennes provoquant des désordres physiologiques et favorisant les maladies de temps chaud

Les relevés tensiométriques montrent, en l'absence d'irrigation, une sécheresse accentuée sur l'ensemble du profil cultural (ici sur de la salade en Finistère).



Pour la semaine à venir, le climat reste très contrasté, avec des précipitations abondantes et des températures plus modérées.

Artichauts drageons

| Département | Parcelles suivies | Piégeage et observations | Evolution (15 jours) |
|---------------|-------------------------|--|----------------------|
| Côtes d'Armor | Parcelles flottantes | Forte progression du mildiou. pas ou peu de pucerons | |
| Finistère | 11 parcelles de drageon | Les attaques de mildiou sont très importantes, Présence de graisse sur capitules. Pas de pucerons. | |

Mildiou (*Bremia Lactucae*): Forte présence La pression de la maladie reste très importante sur le feuillage des drageons de camus et de castel. Pas d'attaques cependant sur capitules.

Les moyens de lutte, au stade actuel des cultures, sont très réduits. La protection par renforcement des défenses de la plante n'est plus possible que sur les cultures les plus tardives, en raison des DAR très longs autorisés pour les phosphonates sur cette culture.



Mildiou sur feuillage (Photo CA BZH)

Graisse du capitule (*Xanthomonas Cynarae*): Episode important.

Capitules présentant des taches huileuses sur les bractées.

Les conditions orageuses des semaines passées ont permis la pénétration des bactéries et l'expression des symptômes.

Aucun moyen de lutte connu. Les secteurs côtiers sont moins touchés en raison probable de conditions plus sèches. La variété Castel et les camus régénérés sont plus sensibles.

Le plus souvent on n'observe la maladie que sur une saison de culture de la plante et il demeure possible de planter du drageon de parcelles ayant été touchées par la graisse l'année précédente.



Graisse de l'artichaut, Photo CA BZH)

Choux

Hernie des crucifères (*Plasmodiophora brassicae*) : **Fréquent**

Après 2007 et 2015, une nouvelle année à hernie dans la zone légumière.

Les après-midis ensoleillés, les symptômes sont bien visibles (plants fanés et 'boules' à l'arrachage). La plupart des producteurs qui signalent la maladie semblent dire qu'elle est présente dans des parcelles ou des zones connues pour être sensibles, même si certains la signalent dans des zones où elle n'avait jamais été vue auparavant.

Actuellement, les moyens de lutte se réduisent à réaliser un buttage, pour faire émerger de nouvelles racines et tenter de conserver un peu de calibre.

la maladie se développe sous 3 conditions réunies ensemble :

- **la présence du parasite dans la parcelle** : La hernie ne se développe que sur les crucifères (chou, colza, moutarde...). Des essais canadiens, ont montré qu'après 10 ans sans chou, la maladie était malgré tout toujours présente.
- **la présence d'eau 'libre'**. En effet, le 'champignon' nage pour atteindre les racines de chou. Les épisodes de pluviométrie importante : 30 à 50 mm les 20 au 25 juillet et les 2 au 8 août ont donc été favorables au développement de la maladie. Les sols tassés ou préparés trop finement sont favorables à l'expression de la maladie, car l'eau stagne plus longtemps.
- **la chaleur** : la hernie ne 'germe' dans le sol qu'à des températures supérieures à 16°C (on n'en voit jamais en hiver). La croissance de la maladie est d'autant plus importante qu'il fait chaud, ce qui explique les dégâts plus importants dans les zones légères, caillouteuses où la température est plus élevée.

Le pH acide (< 6.5), provoque une croissance rapide de la maladie, qui est ralentie (mais non stoppée) à pH neutre ou alcalin (> 7).

La lutte se résume à faire des rotations (Au moins 4 ans après de fortes attaques), à conserver le pH autour de 7, et à utiliser la seule variété résistante (Clapton) pour des productions de fin été début automne.

La cyanamide de chaux présente un intérêt mais à haute dose (500 à 1000 kg/ha), ce qui n'est pas praticable car conduirait à des excès d'azote (20% N) et un coût trop élevé.

Pucerons cendrés : **Présence limitée** dans le nord Bretagne

Sur chou-fleur d'hiver, le seuil de nuisance est de '1% des plantes de la parcelle ont le cœur recouvert de pucerons'. Ce seuil n'est pas atteint sur les parcelles du réseau. L'UNILET signale cependant une forte présence sur le sud de la région.

Piérides : **A surveiller**. Nombreux papillons, pression variable des chenilles (Forte dans le Morbihan, plus faible dans le nord Bretagne). Le risque persiste de chenilles et de déjections dans les têtes, sur chou-fleur, brocoli et romanesco d'automne qui doivent être protégés 10-15 jours avant le premier passage de récolte.



Courgettes

Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*) :

Quelques attaques sur feuillage (Perforations de feuilles et taches jaunes entourant la perforation). En culture, peu de moyens efficaces de lutte.

Oïdium (*Podosphaera xanthii* et *Golovinomyces cichoracearum*) : Présent surtout sur les cultures âgées. Si la maladie gagne les feuilles supérieures, elle provoque des baisses significatives de rendement. Un temps couvert et humide, sans pluies significatives et des températures élevées favorisent le champignon.

Les courgettes seront toujours plus saines dans des parcelles bien isolées et de petite dimension. Ne pas faire se juxtaposer des courgettes d'âge différents.

Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) : **A surveiller**

Pas d'attaques observées pour l'instant. Le risque persiste en raison de la présence du mildiou sur les courges. Bien surveiller les feuilles de base d'où démarrent les premiers foyers. (Dessèchement prématuré et poudrage noir).

Abeilles : Leur présence régulière est indispensable à l'obtention de fruits bien formés. La protection fongicide et insecticide doit tenir compte de leur présence, notamment en matinée. L'environnement de la parcelle doit également être respecté. Certains mélanges de spécialités phytosanitaires sont interdits. Privilégier les produits portant la mention 'abeille'.

Courges

Début de **sénescence du feuillage** sur les parcelles de courges.

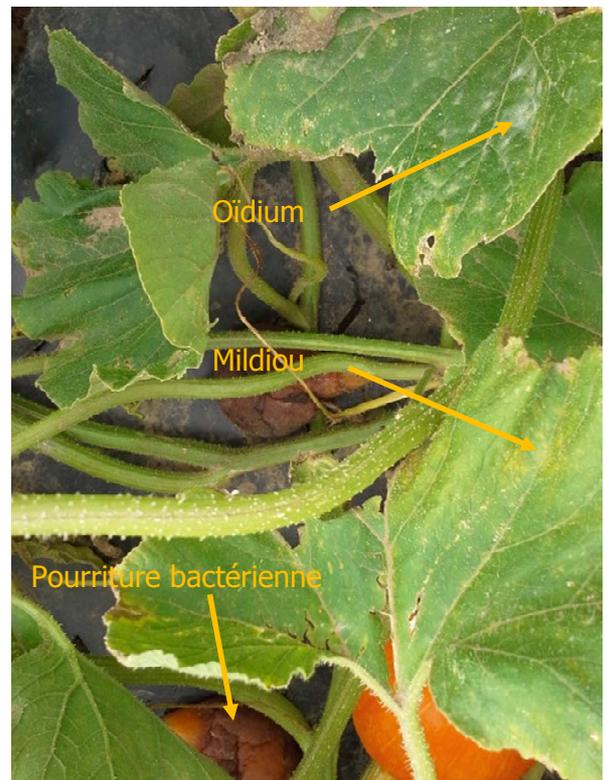
On trouve couramment de l'**oïdium** et du **mildiou** qui raccourcissent le cycle des plantes. Ces attaques tardives ont des conséquences sur le rendement, surtout lorsque les fruits sont apparus de façon échelonnée (Les derniers fruits sont d'un calibre plus faible).

En raison du fort développement végétatif il n'est pas possible d'intervenir sur les cultures à ce stade.

Des coulures de fruits, liés à des **pourritures bactériennes** sont également observées, en faibles pourcentages.



Courgettes en pleine floraison, attention aux abeilles (CA BZH)



Début de sénescence du feuillage sur courge, Photo CA BZH

Poireau :

Thrips (*Thrips tabaci*) : **Risque moyen**

| Département | Parcelles suivies | Piégeage et observations (Moyenne/plaque/jour) | Evolution (7 jours) |
|----------------|--|---|----------------------|
| Finistère | 3 parcelles fixes (AB) | Lanmeur : 3.5 , Plouenan : 5.1 , Cleder : 3.8 | |
| Ille & Vilaine | 5 parcelles fixes (4 conventionnelles et 1 AB) | La Gouesnière : 11.8 , Saint méloir : 5.8 , St Coulomb : 6.3 , Pleurtuit : 5.5 , St Jouan (AB) : 7.1 | |

Seuil de risque : 7 thrips/plaque/jour.

Teigne (*Acrolepiopsis assectella*): **Risque fort au nord**

| Département | Parcelles suivies | Piégeage et observations (Moyenne/plaque/semaine) | Evolution (7 jours) |
|-------------|------------------------|--|----------------------|
| Finistère | 3 parcelles fixes (AB) | Lanmeur : 19 , Plouenan : 20 , Cleder : 5 | |
| Morbihan | 2 parcelles | Kervignac : 0 , Nostang : 0 | |

Vol de teigne dans le Finistère nord et dépassement du seuil de risque sur 2 relevés (Lanmeur : 20 papillons/semaine/piège, et Plouenan : 19 papillons.). Les piégeages restent faibles dans le sud .

Chenille de teigne du poireau et dégâts sur le feuillage (Photo CA BZH)



Rouille (*Puccinia porri*): **Risque moyen**

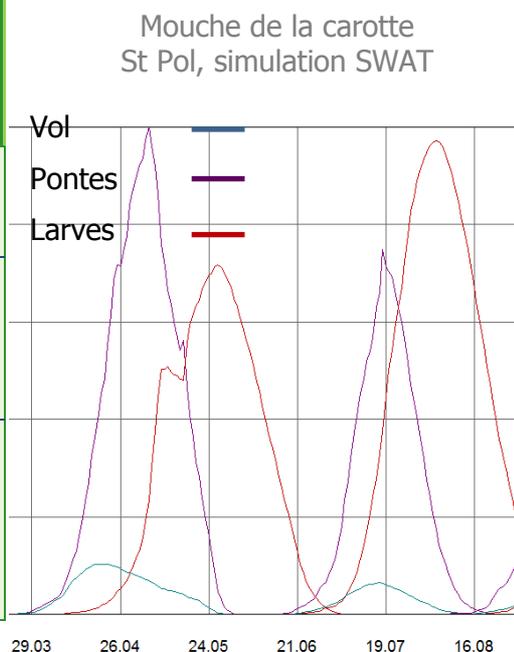
Les attaques de rouille augmentent considérablement le temps de parage et dégradent l'aspect du produit.

Les symptômes progressent encore cette semaine sur tous les secteurs. Les conditions climatiques sont favorables à la maladie avec des fortes hygrométries matinales et des températures modérées. Des différences de sensibilité variétale existent. Protéger la culture préventivement ou à l'apparition des premiers symptômes.

Carotte & Céleri

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : **Risque moyen**

| Département | Parcelles suivies | Piégeage | Evolution (7 jours) |
|----------------|-------------------|---|---------------------|
| Morbihan | 2 parcelles fixes | Plouhinec 0.5 , Kervignac : 3 | → |
| Finistère | 6 parcelles fixes | Keremma : 0 , Carantec : 0.2 , Santec bois : 2 , Santec Le Prat : 0 , Cleder: 3.4 , Lanhouarneau : 1 | → |
| Ille & Vilaine | 9 parcelles fixes | St Suliac (bio): 0 , St Jouan (Bio) : 0 , St Méloir : 0 , St Malo (L) : 0.25 , St Meloir (LP) : 0 , Cancale : 0.5 , Parame : 0 Pleurtuit : 0 , Saint Coulomb : 0 | → |



D'avantage de mouches piégées cette semaine sur le Finistère nord, mais vols très faibles dans les autres secteurs. SWAT indique l'arrivée de la 3ème génération dans le nord Bretagne. Les parcelles à moins de 3 semaines de la récolte ne nécessitent pas de protection. Selon les secteurs, prévoir un rebâchage.

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) : **risque faible**

| Département | Parcelles suivies | Piégeage | Evolution (7 jours) |
|----------------|-------------------|---|---------------------|
| Finistère | 7 parcelles fixes | Keremma : 0 , Carantec : 0.2 , Plounevez L : 0.4 , Santec bois : 0 , Cleder : 0.4 , Lanhouarneau : 0.2 Santec (Le Prat) : 0 | → |
| Ille & Vilaine | 8 parcelles fixes | St Suliac (bio): 0 , St Jouan (Bio) : 0 , St Méloir : 0 , St Malo (L) : 0.25 , St Meloir (LP) : 0 , Cancale 0 , Parame : 0 , Pleurtuit : 0.25 | → |

Vol très faible, pas de dégâts observés sur les feuillages. Débâchage possible.

Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*) : **Risque moyen**

Des symptômes sont observés actuellement en culture. Le bâchage a tendance à accentuer les risques.

Sclérotinia : Présence ponctuelle. Après la culture, positionner une spécialité à base de champignons antagonistes pour réduire le nombre de sclérototes viables



Carotte & Céleri (suite)

Alternariose (*Alternaria dauci*):

Petites taches brunes auréolées de jaune, se développant sur le bord des vieilles feuilles, puis dessèchement rapide du feuillage.

Actuellement **présente** sur les zones de production. Favorisée par l'arrosage, le bâchage et les fortes fertilisations azotées. Les cultures au feuillage abondant sont plus sensibles. A protéger.



Alternariose sur carotte (Photo CA BZH)

Salades (6 parcelles suivies) :

Thrips : Leur présence se traduit sur la salade par des plages oranges sur le feuillage.

Les conditions chaudes de la fin de l'été favorise les populations. Les parcelles bordées de haies sont plus touchées.

Les moyens de lutte directe sont peu efficace, les thrips se réfugiant au cœur des pommes.

Bactérioses : Les conditions humides, la chaleur et les excès d'azote favorisent les pourritures de pommes, notamment sur les laitues iceberg. Déclarer un peu en sous maturité et récolter des pommes souples permet de limiter les pertes.

Sclérotinia : Plus fréquent cette automne en lien avec la forte disponibilité d'azote dans le sol, les brumes et la rosée. Appliquer un Contans au broyage en cas de présence.

Mildiou (*Bremia lactucae*) : Pas d'observations de la maladie sur les variétés cultivées actuellement. Par sécurité et pour empêcher le développement de races mineures, effectuer une application de phosphonates de potassium destinée à renforcer les défenses de la plante. Détruire rapidement les déchets de culture.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE